



Date de dépôt : 20 novembre 2024

Rapport du Conseil d'Etat **au Grand Conseil sur la pétition : Non à l'échangeur autoroutier** **de Viry, oui aux transports publics et à la mobilité douce**

En date du 1^{er} mars 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

Le Département de Haute-Savoie et la Communauté de communes du Genevois projettent un nouvel échangeur (ou « diffuseur ») sur l'autoroute A40 à Viry !

Ce projet dépassé entre en contradiction avec les engagements climatiques du Grand Genève.

Aujourd'hui, la mobilité est le premier poste d'émission de CO₂ de l'agglomération. Avec la charte Grand Genève en transition, tous les partenaires se sont engagés à atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour les transports, Genève vise la réduction de 40% du trafic motorisé d'ici 7 ans. Incompatible avec de nouvelles infrastructures autoroutières !

Ce projet menace la qualité de vie des deux côtés de la frontière.

Sur Genève, les habitant-e-s de Soral et des villages alentour sont déjà étouffés par le trafic pendulaire. Or, l'échangeur va attirer des automobilistes supplémentaires cherchant à éviter Bardonnex (via la D118). Sur la Haute-Savoie, il crée les conditions pour davantage de trafic dans le futur. A court terme, seuls deux giratoires verront la circulation diminuer (entrée ouest de Saint-Julien et Viry), alors qu'elle augmentera à Essertet (D1206) et que les flux venant de Frangy (D992) continueront à congestionner ce secteur.

Ce projet détruirait des terres agricoles.

La souveraineté alimentaire doit être renforcée et la production agricole préservée.

Ce projet mettrait en danger la biodiversité.

La zone concernée est particulièrement sensible pour la faune. Un écopont vient d'y être construit pour restaurer le corridor biologique. Le vallon de la Laire, cours d'eau transfrontalier à haute valeur patrimoniale écologique, sera de nouveau impacté.

Nous voulons un développement massif des transports publics et de la mobilité douce dans le Genevois.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'alternative à la voiture pour les milliers de personnes qui habitent cette partie du Grand Genève. Le nombre d'habitant-e-s y a presque doublé en 20 ans, mais tout reste à faire pour la mobilité durable : pas de Léman Express dans cette zone, gare de Viry désaffectée, desserte de bus presque inexistante, pas de piste cyclable en dehors de la Via Rhôna qui en est encore au stade de projet.

Nos ressources sont limitées, ne les gaspillons pas dans des solutions du passé qui renforceraient notre dépendance automobile !

Nous demandons au Département de la Haute-Savoie, à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à la Communauté de communes du Genevois, au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de la République et canton de Genève, ainsi qu'au Groupe local de coopération transfrontalière Grand Genève, dans la mesure de leurs compétences, de :

- Renoncer au projet d'échangeur de Viry.*
- Protéger les terres agricoles des nouveaux projets routiers.*
- Protéger les corridors biologiques et préserver le vallon de la Laire.*
- Mettre en place un véritable plan Marshall en faveur de la mobilité durable dans le sud de l'agglomération genevoise pour protéger l'environnement, décongestionner les villages des deux côtés de la frontière et améliorer notre qualité de vie. Cela signifie en particulier :*
 - mettre en place un réseau de bus transfrontalier performant qui soit connecté au train et au réseau des TPG, en profitant notamment de l'arrivée du tram à Saint-Julien-en-Genevois;*
 - créer des pistes cyclables qui relient les centres des villages du Genevois au réseau de pistes cyclables du canton de Genève et garantir au vélo un accès continu et sécurisé aux douanes;*

- *réhabiliter la gare de Viry, pour en faire une gare transfrontalière Viry/Soral;*
- *connecter la ligne de train du pied du Salève au Léman Express.*

N.B. 25 signatures

Les Vert-e-s transfrontaliers-ère-s

M. Jérôme Strobel

66, chemin de la Crôse

74580 Viry-France

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La présente pétition demande à l'ensemble des autorités françaises et genevoises de renoncer au projet d'échangeur de Viry sur l'autoroute A40, localisé en France à proximité du village de Soral.

Lors de la concertation publique de 2016, menée par les autorités françaises, le canton de Genève a rappelé son droit de formuler des remarques et des observations dans le cadre de l'enquête publique, si jamais le projet venait à être déposé en autorisation de construire.

Actuellement, le projet de diffuseur autoroutier planifié n'a pas obtenu l'adhésion des élus de la commune de Viry. Le projet demeure donc bloqué en raison de divergences relatives à la localisation du diffuseur et des nombreuses surfaces agricoles impactées.

D'un point de vue transfrontalier, le Conseil d'Etat sera attentif notamment aux impacts clefs de ce nouveau diffuseur sur les ressources naturelles, l'infrastructure écologique et les sols, qui ne sont, à ce stade, pas précisés, ceci dans le respect de la Vision territoriale transfrontalière, adoptée à l'unanimité par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève le 2 juillet 2024.

L'élection récente du nouveau président de la Communauté de communes du Genevois sera peut-être l'occasion de nouveaux échanges et de nouvelles orientations entre partenaires français et genevois au sujet de l'avenir de l'actuel projet.

La pétition appelle à la mise en place d'un « plan Marshall » en faveur de la mobilité durable, en mettant l'accent sur le développement des transports publics et des aménagements en faveur des mobilités actives.

La réhabilitation de la gare de Viry en tant qu'arrêt commercial bénéficie du soutien conjoint de la Communauté de communes du Genevois et du

canton de Genève auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Dans ce cadre, cette dernière et les autorités cantonales ont réalisé une étude visant à améliorer la desserte de la ligne ferroviaire Bellegarde-Annemasse. L'étude explore notamment la création de points de croisement nécessaires pour augmenter la fréquence des trains, ainsi que la réactivation de gares, dont celle de Viry. Les résultats de l'étude en question ne laissent toutefois pas envisager des améliorations rapides sur cet axe au vu de l'ampleur et du coût des travaux qu'il conviendrait de réaliser.

De plus, le développement du Léman Express, soutenu par le canton de Genève auprès de la Confédération, envisage l'opportunité d'une connexion de la gare de Saint-Julien-en-Genevois en prolongement de la branche sud de la diamétrale ferroviaire. La loi 13176, du 27 janvier 2023, ouvrant un crédit d'étude de 30 000 000 de francs pour le financement des études d'une nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord-sud, marque le début de cette démarche de développement du réseau ferroviaire comme énoncé dans la présente pétition.

D'autre part, la mise en service du tramway jusqu'à la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) représente la première étape d'un tramway transfrontalier, dont la seconde phase permettra de desservir le cœur de Saint-Julien-en-Genevois en offrant de nouvelles perspectives d'exploitation du réseau de bus par la Communauté de communes du Genevois, en rabattement vers ce mode de transport structurant.

En parallèle, la ligne de bus 83 reliant Viry à Bernex-Vailly a vu son tracé prolongé cet été jusqu'aux pôles d'emplois de la zone industrielle de Meyrin-Satigny-Vernier (ZIMEYSAVER), où elle rencontre un vif succès.

Enfin, la création de pistes cyclables dans le Genevois français s'inscrit parmi les travaux en cours dans le cadre de la vision territoriale transfrontalière. L'ambition de raccorder les villages français au réseau cyclable du canton de Genève sera soutenue par l'Etat de Genève, avec pour objectif de rechercher des possibilités de cofinancement auprès de la Confédération et de favoriser des mesures de mobilité durable profitant à l'ensemble de l'agglomération.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :
Nathalie FONTANET